

Influence de l'Europe des Six sur la structure et le regroupement des partis.

par D. CARDON DE LICHTBUER,
Chef de Cabinet de la Commission des Communautés Européennes.

★

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je dois tout d'abord vous dire que demander à quelqu'un qui n'est pas sociologue, de prendre la parole dans le cadre de votre Institut, c'est prendre un très grand risque. Je n'ai, en effet, pas été formé aux disciplines de la sociologie — je le regrette d'ailleurs car cela me serait bien utile dans les fonctions que j'occupe — mais je suis économiste et un peu praticien de la politique. Aussi, vais-je vous faire quelques réflexions de praticien, que vous n'aurez pas de peine, je l'espère, à mettre dans les cadres de la sociologie.

Je dirai, comme introduction, que l'influence de l'Europe sur la structure et le regroupement des partis m'a paru être un sujet très actuel. Pourquoi ? Parce que l'Europe a quinze ans, un peu plus de quinze ans même et que, nous constatons qu'à ses débuts, elle a été créée dans une atmosphère d'intense collaboration entre un certain nombre de personnalités — et je citerai les démocrates-chrétiens : Conrad Adenauer, Schumann, de Gasperi, les socialistes : P.H. Spaak, Guy Mollet, Ollenhauer, les libéraux ou assimilés : Faure, Mayer — mais aussi et on ne le soulignera jamais assez, dans une très grande collaboration entre les partis politiques. La période qui précéda les négociations des différents traités européens a connu une intensité très grande des contacts entre les partis qui prenaient position pour ou contre ce qui se préparait. Cette collaboration intime du début permettait de prévoir une évolution très favorable en termes d'unité, de regroupement politique au niveau européen.

Que s'est-il passé en réalité ? Ce sera le sujet de mon exposé. Je crois que le diagnostic peut être fait aujourd'hui car la période que l'Europe a vécue est suffisamment longue pour que l'on ne puisse pas nous repro-

cher d'extrapoler une période de référence trop courte... Quinze à vingt ans, dans un monde qui change rapidement, c'est beaucoup. Effectivement, reportons-nous quinze ans en arrière, nous voyons que nous sommes au moment des événements de Corée, nous avons ensuite connu une période de détente et puis maintenant nous observons des regroupements totalement différents de ceux de 1960. Car le grand problème, aujourd'hui, c'est le traité de la non-prolifération, c'est l'accord entre les Américains et les Russes et c'est ce qui suivra le traité de non-prolifération : le pouvoir, pour les deux Grands, de s'appuyer sur une force commune militaire, imprévisible à l'époque pour ceux qui signèrent les traités, pouvoir qui permet d'avoir enfin dans le monde une force de police internationale (— peut-être doit-on cependant regretter qu'elle soit dans les mains des seuls deux Grands —). Nous nous trouvions en 1950 encore dans un monde colonial, les traités ont été signés entre des puissances coloniales et nous nous retrouvons maintenant autour de la table, à négocier avec des Etats indépendants... Cette période a été longue et elle a été mouvementée, ce qui nous aide aussi à pouvoir tirer certaines conclusions, car on ne pourra pas non plus nous reprocher de faire une analyse uniquement sur la phase favorable de la conjoncture politique européenne. Nous avons eu tout un cycle, nous avons eu l'enthousiasme du début, la CECA, et ensuite nous avons eu la tentation du politique, la CED, et puis nous avons eu le traité de Rome... et enfin les crises que vous connaissez et dont nous ne sommes pas tout à fait sortis. C'est le cycle complet et je crois que si un diagnostic est utile, il est possible aujourd'hui. Il est également nécessaire parce que, depuis ce dernier week-end, tous les observateurs de la politique européenne doivent conclure que les données actuelles seront probablement les nôtres pendant plusieurs années et que nous ne verrons pas de modification sensible à l'équilibre européen.

C'est donc pourquoi je voudrais tout d'abord examiner ce qui a pu faciliter cette entente entre les partis, ce qui a pu faciliter ce regroupement. Ce sera mon premier propos. Ensuite, je voudrais analyser quelles ont été les difficultés rencontrées pour opérer ce rapprochement et troisièmement je voudrais voir quels sont les résultats et les analyser le plus objectivement possible pour enfin conclure en essayant de voir quels sont les espoirs qui nous sont raisonnablement permis.

Qu'est-ce qui a facilité le rapprochement ? Tout d'abord, une interdépendance de plus en plus grande : une interdépendance des matières, des capitaux, des biens de production, des biens de consommation. Par-tout, autour de nous, nous voyons cette interdépendance. Une interdépendance des idées beaucoup plus grande que dans le temps, favorisée par les contacts entre les hommes, facilitée grâce à l'amélioration des moyens de communication, des nouveaux moyens de diffusion : télévision, radio.

Mais cette interdépendance des idées a aussi été facilitée par les échanges de jeunes pour lesquels, par exemple, la France et l'Allemagne consacrent 500 millions de francs chaque année. L'influence de tous ces contacts a fait qu'en quelque sorte, nous nous sommes compénétrés. Cela vous explique pourquoi lorsqu'il y a des élections dans les pays voisins, nous ne nous intéressons pas simplement à l'aspect de politique étrangère de ces élections, mais tout naturellement à l'aspect de politique intérieure de ces élections. Ce qui se passe en France pour l'instant ne nous est pas indifférent et ce qui se passe au Pays-Bas nous concerne. Il y a en quelque sorte un sentiment d'une certaine commune appartenance.

Cette interdépendance — et c'est la deuxième raison qui devait nous rapprocher — a exigé un certain nombre de réglementations communes. Je pense à toute cette infrastructure de réglementations qui gouverne la vie économique, la vie sociale. A l'heure actuelle, on peut estimer que neuf dixièmes du secteur agricole, par exemple, agit dans le cadre de règlements qui couvrent l'Europe. Un ministre des affaires agricoles n'est plus libre de modifier les neuf dixièmes des domaines dont il s'occupe. Ceci veut dire qu'il y a matière à actions politiques communes dans les pays membres. L'intérêt du public se porte donc non seulement sur la politique intérieure des pays qui nous entourent, mais aussi et surtout sur la politique étrangère des pays qui nous entourent, qui nous concerne donc directement. Savoir comment l'Allemagne réagira en matière de politique sidérurgique est extrêmement important pour l'électeur et pour l'élu belge. Il est d'un grand intérêt de savoir comment l'Italie va réagir par rapport aux négociations du Kennedy Round, de savoir si oui ou non elle adoptera une attitude protectionniste ou une attitude libérale, c'est-à-dire de savoir si nous trouverons des partenaires pour adopter telle ou telle politique. C'est la deuxième raison.

Troisième raison : c'est l'égalisation progressive au sein de la communauté. Egalisation du niveau de vie en progrès lent mais substantiel. J'entends bien que ce progrès, cette égalisation sont pour l'instant encore beaucoup plus l'égalisation de moyennes de niveau de vie que l'égalisation des extrêmes. Vous savez, en effet, qu'au sein de chacun de nos pays les différences internes de niveau de vie sont plus importantes qu'entre les moyennes des pays européens. Quand je parle « d'égalisation du niveau de vie », c'est la chose la moins importante. Ce qui est beaucoup plus important, c'est l'égalisation des structures économiques de nos pays. Je pense que partout l'agriculture disparaît et que l'industrialisation se généralise et c'est ainsi que si au début de la CECA nous étions cinq pays sidérurgiques, nous sommes maintenant six pays sidérurgiques, parce que sous nos yeux, l'Italie qui était à ses débuts en 1952, est devenue un

grand pays sidérurgique dont la production dépasse largement celle de la Belgique. Je pense aussi au fait que non seulement cette structure se modifie mais aussi que la façon de voir l'économique se modifie, que la façon de penser progressivement se rapproche. Nous sommes tous actuellement en Europe dans des économies plus ou moins planifiées que nous acceptons, y compris les Allemands, et en même temps nous évoluons vers des économies plus ouvertes à la concurrence (ce qui n'est pas contradictoire). Ceci n'était pas vrai en France, mais les Français, de plus en plus, se mettent à affronter le phénomène économique, le phénomène social, en termes de concurrence et non plus de protection.

Enfin et finalement, ce qui doit nous rapprocher, c'est que nous avons progressivement un sentiment de commune appartenance, mais aussi un sentiment d'appartenance distincte, et ceci vous aura tous frappés quand vous sortez de la Communauté. Les Européens du Marché commun sentent beaucoup plus que par le passé ce sentiment d'appartenance distincte. Notre situation de plus en plus commune devient, par rapport aux pays tiers, de plus en plus différente. C'est évidemment l'aspect important de tout ce qui nous rapproche.

Mais qu'est-ce qui nous divise et, tout d'abord, ce qui nous divise plus particulièrement sur le plan des partis ?

Je dirais tout d'abord que ce qui nous divise, c'est que la collaboration initiale dans l'Europe — qui fut surtout celle de personnalités éminentes — n'a pas été suivie par une collaboration des partis. Cette situation n'est d'ailleurs pas uniquement le fait des partis, elle est aussi le fait des syndicats, le fait du patronat. Il faut constater qu'après le début de l'Europe où l'enthousiasme était grand, cet enthousiasme n'est pas entré dans les larges couches des populations. Je crois que ce phénomène en sociologie est bien connu ; il s'applique à d'autres domaines et on le nomme « le retard culturel ». La couche supérieure seule d'une société change culturellement avec le temps, tandis que les couches moyennes changent beaucoup plus lentement et qu'une fraction assez large de la société reste paisiblement à somnoler. Le sentiment d'appartenance à l'Europe connaît cette même évolution. Il est très réel chez les responsables de la vie politique, il est très réel chez les responsables de la vie sociale, mais il ne pénètre que lentement dans les rangs. C'est une chose qu'il faut souligner, surtout aux Etats-Unis, parce que les Américains ne comprennent pas comment, en Europe, les affaires européennes intéressent seulement peu de gens. Ce retard culturel est un phénomène que les Américains ont également connu et que l'on connaît toujours au début d'une fédération.

Deuxièmement, je dirais que les partis, en tant que tels, ont été appelés à prendre position pour et contre les traités et ont fourni la preuve qu'ils

pouvaient le faire. Mais, une fois les organismes créés, ils s'en sont désintéressés et la raison en est que les problèmes européens n'ont plus été, pour eux, traités sur leur propre terrain, c'est-à-dire celui de la conquête du pouvoir. Car rien de tel n'existe sur le plan européen. S'il était encore pensable de renverser la Haute Autorité, il est difficilement concevable de renverser la Commission du Marché commun. C'est elle, en effet, qui prend l'initiative mais non la décision et renverser le Conseil des ministres n'est pas possible pour le Parlement européen. Et pour le renouvellement des mandats des membres des exécutifs européens, il n'y a pas non plus de lutte politique. Ces mandats se renouvellent dans le cadre des équilibres de nationalités, mais jamais, remarquez-le, et c'est regrettable à bien des points de vue, jamais dans le cadre d'un jeu politique qui permettrait d'équilibrer et de renverser les tendances au niveau des Commissions exécutives. Mais nous constatons que ceci n'est pas simplement le fait de l'Europe, que cela existe aussi au sein des pays lorsqu'on prend des pouvoirs et qu'on les délègue à une organisation : souvent cette organisation échappe au contrôle politique. Un exemple en Belgique : le Directoire ; autant la lutte a été grande lorsqu'il s'agissait de fonder le Directoire, de le nommer, autant les renouvellements, les prolongations, la gestion courante du Directoire est une chose qui, en quelque sorte, échappe au jeu politique.

La troisième difficulté me paraît être que la physionomie des partis à dénomination commune est souvent très différente. Une même étiquette couvre des marchandises différentes. Voyons par exemple les socialistes : quoique ce soient eux qui sont les plus proches, quelle différence entre un socialiste belge et un socialiste français : que dire des démocrates-chrétiens, combien de fois n'ai-je pas vu des membres de la gauche de la démocratie belge sortir de commissions parlementaires européennes et dire : « Vraiment ces démocrates-chrétiens allemands sont tellement réactionnaires que nous nous demandons si nous sommes dans le même parti ». Et, au sein des libéraux, ils ont encore plus de différence. On n'a même jamais pu les appeler « libéraux ». Le groupe s'appelle « libéraux et assimilés ». Vous y trouviez des libéraux du type René Pléven, et dans la même délégation, des libéraux assimilés, tel que Pierre Lagaille. On peut donc dire que les partis ne se laissent pas facilement assimiler.

Quatrièmement, il y a en Europe un certain nombre de partis importants qui jouent un rôle sur l'échiquier politique national, mais ne font pas partie de la Communauté. Je pense aux communistes et au groupe très important des socialistes nenniens en Italie. Aujourd'hui encore, ils ne sont toujours pas représentés dans les assemblées, ils sont exclus des organismes communs avec tous les désavantages que cela entraîne. Mais cela ne veut pas nécessairement dire cependant que l'Europe n'agit

pas sur leur structure : les communistes, par exemple, se réunissent sur le plan des Cinq — car ils sont interdits en Allemagne, comme vous le savez — et prennent des positions communes. Ils acceptent en fait le cadre du Marché commun.

Cinquièmement, en dehors de grands partis, il y a un certain nombre de petits partis à caractère national accusé qui ont apparu sur la scène politique ou se sont fort développés les derniers temps et qui ne sont pas représentés à l'échelon européen, qui n'ont pas de liens au-dessus des frontières. Je pense à la Volksunie en Belgique, au parti néo-nazi en République fédérale, et à l'autre extrême, à Démocratie 66 aux Pays-Bas : trois partis qui, par définition, n'ont pas de partenaires européens. Enfin, certains partis ont un caractère historique accusé qui souligne certaines divisions nationales. A l'échelle européenne, les affrontements ne sont pas nécessairement les mêmes et je pense à certains partis de droite en Italie (les séquelles du monarchisme). Par ce caractère, ces partis sont peu aptes à trouver aisément des partenaires. Il faut donc conclure à ce stade que n'ont de réelles chances de se regrouper que les quatre grandes familles politiques qu'on pourrait appeler les libéraux et assimilés, les démocrates-chrétiens, la gauche non communiste et les communistes.

Mais ce qui a rendu les choses encore plus compliquées, c'est le « gaulisme » revenu en force qui a brouillé toutes les cartes. Spécifiquement français, il a cependant influencé la politique dans d'autres pays, et il a fort modifié les données de la politique européenne. Tout d'abord, il a brisé une certaine homogénéité des équipes au pouvoir, qui, au début de la Communauté, laissait espérer de très importants rapprochements. Cette homogénéité n'existe plus. C'est un fait que nous constatons tous les jours dans la politique européenne. Deuxièmement — et cela me paraît aussi important — il a brisé l'homogénéité des hommes politiques au pouvoir en ce sens qu'il a assuré l'élection d'un autre type d'homme politique. Je crois que ceux qui négocient avec le gouvernement français depuis 1958 se rendent de plus en plus compte qu'un autre type d'homme politique est arrivé au pouvoir en France. Ce type d'homme politique a toujours existé en France, il vient de cette vieille tradition du XIX^e siècle où les grandes familles françaises passaient des affaires à la fonction politique et de la fonction politique aux affaires. Il y a toujours eu en France une très grande interpénétration à la classe supérieure, classe supérieure qui n'était pas fermée, loin de là, grâce au système des grandes écoles — (certains d'entre vous ont sans doute vu les derniers jours à la télévision flamande ce merveilleux film allemand sur les « grandes familles » françaises et les grandes écoles françaises).

Ce sont les grandes écoles qui permettaient que cette classe soit tou-

jours ouverte et nourrie de nouveaux éléments et ces nouveaux éléments s'insèrent dans les structures existantes et ne les rejettent pas. Ce type d'homme politique, qui a toujours existé en France, a trouvé un mécanisme politique qui lui permet d'arriver en nombre au pouvoir et de s'y maintenir.

Autre difficulté : le contexte européen a été profondément modifié. Tout d'abord une certaine euphorie, résultant de l'acquisition rapide d'un niveau de vie nouveau et élevé, a conduit les populations européennes à perdre de vue le but ultime de leur rapprochement : l'Europe politique. Ensuite, faut-il le dire, le contexte international a changé, la crise de l'OTAN, la fin de la guerre froide, les rapports franco-allemands soumis à des fluctuations constantes et, enfin et surtout, le nationalisme qui avait pratiquement disparu après la guerre réapparaît en maints endroits. Il est malheureusement systématiquement encouragé par certains et l'exemple se transmet par delà les frontières.

Cette évolution s'accomplit d'autant plus aisément que la Communauté n'a pu prendre le relais.

La dernière difficulté pour le rapprochement me paraît être le problème de la presse, de la radio et de la télévision. Les structures financières de la presse sont encore nationales avec le résultat qu'il ne peut pas par exemple y avoir en France dans un débat agricole une information objective ou du moins qui reflète les opinions des autres partenaires. Que dire alors des structures qui sont par définition, nationales comme le radio et la télévision.

Indépendamment de tout ceci, bien sûr, il y a l'aspect des différences linguistiques qui sont une des difficultés du rapprochement de la Communauté.

Ainsi vous avez vu d'une part le volet positif : ce qui devait faciliter, qui a facilité ; d'autre part, le volet négatif : les difficultés. Mais quels ont été les résultats obtenus face à des difficultés et sur base de ces facilités ? Je dirais tout d'abord qu'il y a eu un rapprochement des partis, mais que ce rapprochement a été limité. Il y a eu ce que vous connaissez : l'organisation de groupements internationaux. Je pense à ce qui s'est appelé les Nouvelles Equipes internationales, dans la démocratie chrétienne et actuellement l'organisation européenne des démocrates chrétiens. Je pense du côté socialiste au groupement similaire.

Quelle est la critique que l'on peut faire à ces mouvements ? Pourquoi ont-ils été relativement peu efficaces ? Je crois, tout d'abord, que leur organisation est trop squelettique : en réunissant des têtes, on ne fait plus grand chose dans l'Europe de 1967. Ils n'ont pas créé un secrétariat permanent, ils ont toujours eu peu de moyens, leur activité a été occasionnelle. Ils ont surtout, et c'est le plus grave reproche qu'on peut leur

faire, eu très peu de contacts, très peu de rapports directs avec les centres réels de décision, c'est-à-dire les Exécutifs européens, les ministres chargés des politiques européennes dans les gouvernements nationaux. Cela a entraîné un certain manque de réalisme dans leurs prises de position, et aussi un certain désintéressement de ceux qui ont la responsabilité de la politique européenne au stade des décisions. Ces derniers ont souvent estimé que ces réunions étaient le fait d'une sphère fermée, sans grand lien avec ce qui se passait effectivement. De plus, leur caractère de petits comités a entraîné un désintéressement des masses. C'est ainsi que si, aujourd'hui ou demain, les démocrates chrétiens européens se réunissent à Bruxelles ou à Nice, on n'y verra pas grand chose dans l'opinion publique.

Mais, une chose beaucoup plus réjouissante est la création des groupes politiques au sein des assemblées européennes. Au Parlement européen, au Conseil de l'Europe, on a vu, dès les toutes premières années les parlementaires ne plus se grouper par délégations nationales mais par tendances politiques. En soi, c'est déjà un grand succès. Je dois dire, pour avoir pratiqué les commissions parlementaires pendant près de dix ans, être toujours impressionné par le travail des parlementaires européens. Ils ont, eux, un contact non seulement avec les Exécutifs, mais aussi avec le Conseil des ministres et le dialogue indispensable à l'exercice de la fonction publique existe. Il y a cependant, et c'est à mon sens la raison de leur efficacité limitée, deux reproches fondamentaux à leur faire. Le premier reproche, c'est que l'on a rarement pu envoyer dans les parlements européens ceux qui, réellement, ont le plus de poids politique à l'échelle de la nation. Le mode de nomination a favorisé ceux qui avaient une ancienneté, une certaine spécialisation ; ce mode de nomination a entraîné un manque de rotation des parlementaires. C'est une première critique. Une deuxième critique : c'est qu'ils se perdent trop souvent dans des pérégrinations inutiles qui les absorbent quasi totalement et leur font perdre le contact avec la politique nationale. On en est à ce que, dans certains pays, il y ait des parlementaires européens spécialisés qui n'ont plus aucun contact avec le Parlement national, et avouez que c'est un comble. Ceci ne serait pas grave s'ils étaient élus parlementaires européens au suffrage universel, mais aujourd'hui encore la force d'un parlementaire doit rester à l'échelle nationale.

La troisième critique : c'est un reproche à l'organisation de leur travail. Ces parlementaires européens ont, tant au Conseil de l'Europe qu'au Parlement européen, un secrétariat extrêmement nombreux. Pour 142 parlementaires au Parlement européen des Six, il y a 400 fonctionnaires. C'est dire que dès le début, les parlementaires ont eu la sagesse de ne pas refaire l'erreur qu'ils connaissaient à l'échelon national, celle

de laisser le parlementaire dans cette position difficile de devoir aller mendier son information au gré du hasard, de ses relations personnelles ou des contacts que l'Exécutif veut bien lui donner. Je dois dire que je suis toujours plein d'admiration de voir un rapport, comme le rapport Scheyven sur le budget belge, quand on sait dans quelles conditions les parlementaires travaillent. Le Parlement européen, lui, dès le début, a eu cette grande facilité de disposer d'un secrétariat, mais il a dès le début mal appliqué et mal conçu ce secrétariat. Car, voyez-vous, pour un parlementaire, ce qui est très important, c'est que l'information, les études dont il doit disposer, soient son outil politique. Pour pouvoir utiliser cet outil politique, il doit en avoir l'exclusivité. L'exclusivité soit individuelle, soit pour son groupe. Or, le secrétariat du Parlement européen, comme le secrétariat du Conseil de l'Europe est un secrétariat commun à tous les groupes. Ce qui, par définition, le rend peu utilisable pour le jeu politique. Deuxièmement, ce parlementaire qui, par définition, doit se déplacer sur un territoire assez grand — parlementaire italien devant venir plusieurs fois par mois à Bruxelles — aurait dû disposer, parce qu'il est de par sa fonction, amené à faire tous ces déplacements, d'un petit staff personnel, d'une assistance personnelle. C'est pourquoi je crois qu'il faudrait réformer le secrétariat de ces assemblées européennes en s'inspirant du système qui existe aux Etats-Unis, où les sénateurs et les membres de la Chambre des Représentants disposent chacun d'un staff personnel de 12, voire 15 collaborateurs, ce qui leur donne cette efficacité extraordinaire. Les parlementaires européens, comme les nationaux, font malheureusement de plus en plus, de par leur mauvaise organisation, l'effet d'aimables amateurs dans la vie politique.

Parlons enfin du rapprochement des programmes : il y a eu un rapprochement des programmes, mais là aussi ce rapprochement a un très grand défaut, c'est qu'il n'est pas conçu en commun. Comment voulez-vous réellement agir sur les structures lorsque vous n'avez pas d'abord, au préalable, des discussions entre les techniciens et les dirigeants des partis ? C'est surtout du côté socialiste que des efforts réels ont été faits ; ils sont intéressants. Du côté des sociaux-chrétiens, il y a une dispersion très grande et du côté des libéraux, il y a très peu de contacts.

Donc, je dirais pour terminer cette troisième partie de mon exposé, que dans l'ensemble les résultats sont limités, et même plutôt décevants si on les compare aux espoirs que la situation politique d'il y a quinze ans aurait pu faire naître. Le parti ne joue pas dans la politique européenne son rôle d'aiguillon et le principal reproche que l'on peut faire aux partis européens, c'est qu'ils ne sont pas parvenus à garder une intensité de politique européenne et de conception, qu'ils n'ont pas gardé cette possibilité de servir d'aiguillon contre les gouvernements...

La politique européenne n'est toujours pas le fait des partis européens, elle est surtout le fait de certaines personnalités actuellement ministres dans les gouvernements européens ou membres des exécutifs européens.

Il faut constater que ce sont ces personnalités qui ont joué le plus grand rôle, les partis en ont été incapables surtout par manque de techniciens, par manque de préparation. Et ceci est principalement dû au fait que l'on n'a pas fait l'Europe dans le domaine de la dynamique propre des partis. Les partis en sont toujours encore à l'Europe des Etats.

Pour ne pas terminer sur une conclusion trop pessimiste, quelles peuvent être nos raisons d'espérer ? Eh bien, beaucoup d'éléments pourraient accélérer le rapprochement des partis et l'élément le plus important, ce serait l'élection d'un Parlement au suffrage universel. Mais ceci, soyons réalistes, est une hypothèse qui est exclue à court terme. Alors, une deuxième raison d'espérer, c'est que l'internationalisation très rapide se réalise au niveau des groupes de pressions. Les syndicats s'organisent, le patronat s'organise aussi et les avis des syndicats, des patrons et des groupes de pression des agriculteurs au Comité consultatif et au Conseil économique et social de Bruxelles sont d'excellentes qualités. Déjà les ministres nous disent qu'ils ont plus de plaisir et d'intérêt à lire ces avis qu'à lire les avis et les recommandations des Parlements européens. C'est une tendance très inquiétante, un aiguillon de l'extérieur qui forcera les parlementaires à se regrouper, qui forcera les groupes politiques à ne pas en faire moins sous peine d'être déconsidérés.

Et enfin, je dirais que l'atout qui me paraît être le plus grand, c'est l'atout que peut présenter, dans une Europe de plus en plus interdépendante, le fait de constituer un parti aux dimensions européennes. Cet atout me paraît majeur tout d'abord sur le plan de l'information, car mener une politique étrangère en faveur de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, par exemple, on ne peut le faire en Belgique que si l'on sait qu'en Allemagne, aux Pays-Bas, en France, on sera suivi ; sinon, c'est mener une politique qui n'est pas raisonnable. Je crois que sur le plan de l'action également, l'atout d'être un vaste parti permet beaucoup de choses et je reviens à l'exemple de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté. S'il y avait eu au préalable une réunion entre les représentants des partis au pouvoir, eh bien ! l'Angleterre serait dans une position telle que M. Wilson pourrait réellement faire une demande. Nous sommes parvenus en Europe, par manque de regroupement et de préparation, à ne pouvoir réaliser une chose que la majorité des citoyens de l'Europe désirent.

Enfin, je dirais que de plus en plus, les hommes raisonnent sur le plan européen d'une manière plus libre que dans les structures nationales. Toutes les enquêtes que l'on a pu faire sur l'Europe montrent que la

conscience politique de l'homme européen n'est pas tout à fait celle que les cadres nationaux pourraient faire croire. Certaines choses sont plus facilement réalisables sur le plan européen : il y a pas mal d'idées, des idées progressistes en matière sociale, par exemple, qui peuvent passer plus aisément. Je pense à la programmation, qui ne se serait jamais réalisée si tôt en Allemagne, si l'on n'était pas passé par le biais de l'Europe et je pense à ce problème extrêmement important qui est toute l'égalisation des niveaux de vie, qui n'est pas réalisable dans certains pays, du fait de la structure nationale. C'est ainsi que j'ai un sérieux espoir, par exemple que, pour la gauche française, le chemin de la réussite en termes d'efficacité passera par l'Europe.

Voilà, je crois que je vous ai dit en quelques mots ce que je comptais vous dire comme introduction. J'ai été probablement largement incomplet et je suis certain que vos questions permettront de nuancer cet exposé.

